



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Aux contribuables des municipalités membres de la MRC du Haut-Saint-François.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Dominic Provost, directeur général, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François que le conseil de la MRC du Haut-Saint-François a adopté, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020 lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 23 novembre 2022.

Les séances ordinaires du conseil débuteront à 19 heures et se tiendront au sous-sol du centre administratif de la MRC situé au 85, rue du Parc à Cookshire-Eaton.

CONSEIL 2023	
18 JANVIER	15 FÉVRIER
15 MARS	19 AVRIL
17 MAI	21 JUIN
23 AOÛT	20 SEPTEMBRE
18 OCTOBRE	22 NOVEMBRE

DONNÉ à Cookshire-Eaton, ce 1^{er} décembre 2022

Dominic Provost,
Directeur général et secrétaire-trésorier